



Dialogues

Normes comptables et IFRS 17 : le rôle des contrôleurs d'assurance

28 janvier 2021

Speakers and Presenters



A2ii Moderator
Pascale Lamb

Advisor, Access to
Insurance Initiative (A2ii)



IAIS Representative
Conor Donaldson

Head of Implementation,
IAIS Secretariat



**International
Monetary Fund**
Peter Windsor

Senior Financial Sector
Expert, IMF



**Financial Stability
Institute**
Jeffery Yong

Senior Advisor, FSI

Speakers and Presenters



**Central Bank of
Malaysia**
Chew Hwee Yin

Actuarial Division, BNM



**Central Bank of
Malaysia**
Lim Kuan Hong

Actuarial Division, BNM



**Central Bank of
Jordan**
Ra'fat Hammad

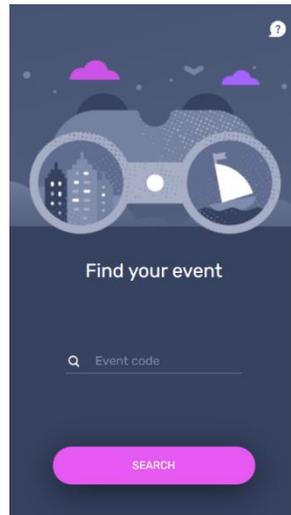
Expert, Insurance
Supervision Department,
Central Bank of Jordan

Audio Translation /Traduction Audio

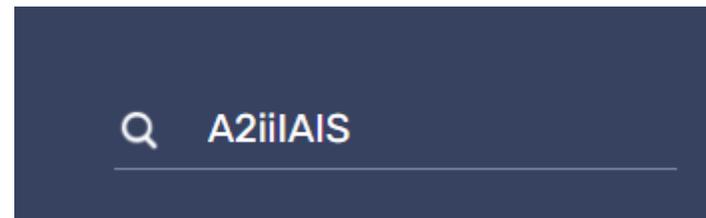
1. Download “Interactio” Application / Télécharger l’Application “Interactio”



Or stream online / Ou diffusé en ligne <http://app.interactio.io/>



2. Enter the event code: **A2iiIAIS** Entrez le code de l'événement: **A2iiIAIS**



3. Select your language Choisissez votre langue



Document du FMI et du FSI sur les normes comptables et l'évaluation de la solvabilité des assureurs

Peter Windsor, FMI

Jeffery Yong, FSI/BIS

Ordre du jour

- **Contexte du document commun entre le FSI et le FMI**
- Différentes approches réglementaires existantes
 - Interaction entre les normes comptables et les normes réglementaires d'évaluation
- Utilisation d'IFRS 17 à des fins prudentielles
- Impact potentiel d'IFRS 17 sur les contrôleurs et le secteur
 - Défis de mise en œuvre

Contexte du document commun entre le FSI et le FMI

- **Document “FSI Insights”**

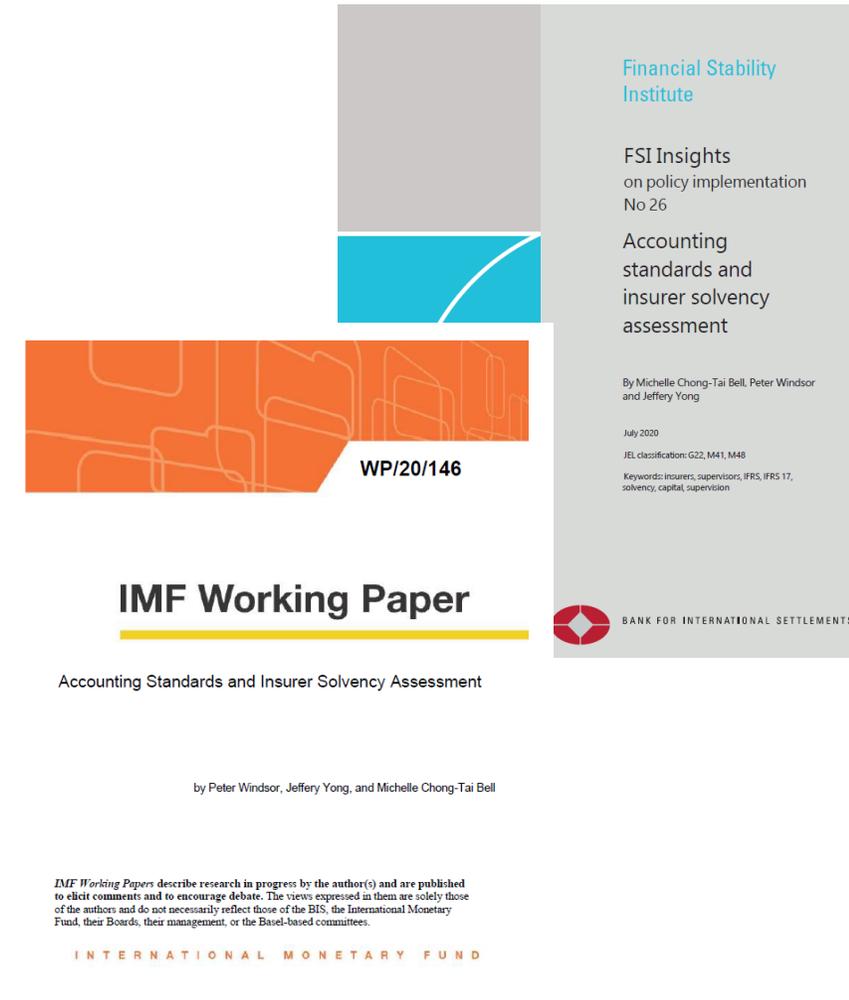
- Lancé pour la première fois en août 2017
- Se concentre sur les sujets pratiques de réglementation financière et de contrôle
- Vise à contribuer aux discussions internationales sur les questions politiques et les défis de mise en œuvre auxquels font face les autorités du secteur financier

- **Document de travail du FMI**

- Recherches en cours du ou des auteurs et qui sont publiées afin de susciter des commentaires et d’encourager le débat

- **Objectif du document** : identifier une variété d’approches réglementaires sur l’utilisation de normes comptables pour évaluer la solvabilité des assureurs

- Basé sur une enquête réalisée par 20 autorités en matière d’assurance, y compris l’Australie, Hong Kong, le Japon, la Corée, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande et Singapour



Link to paper: [FSI webpage](#), [IMF webpage](#)

Ordre du jour

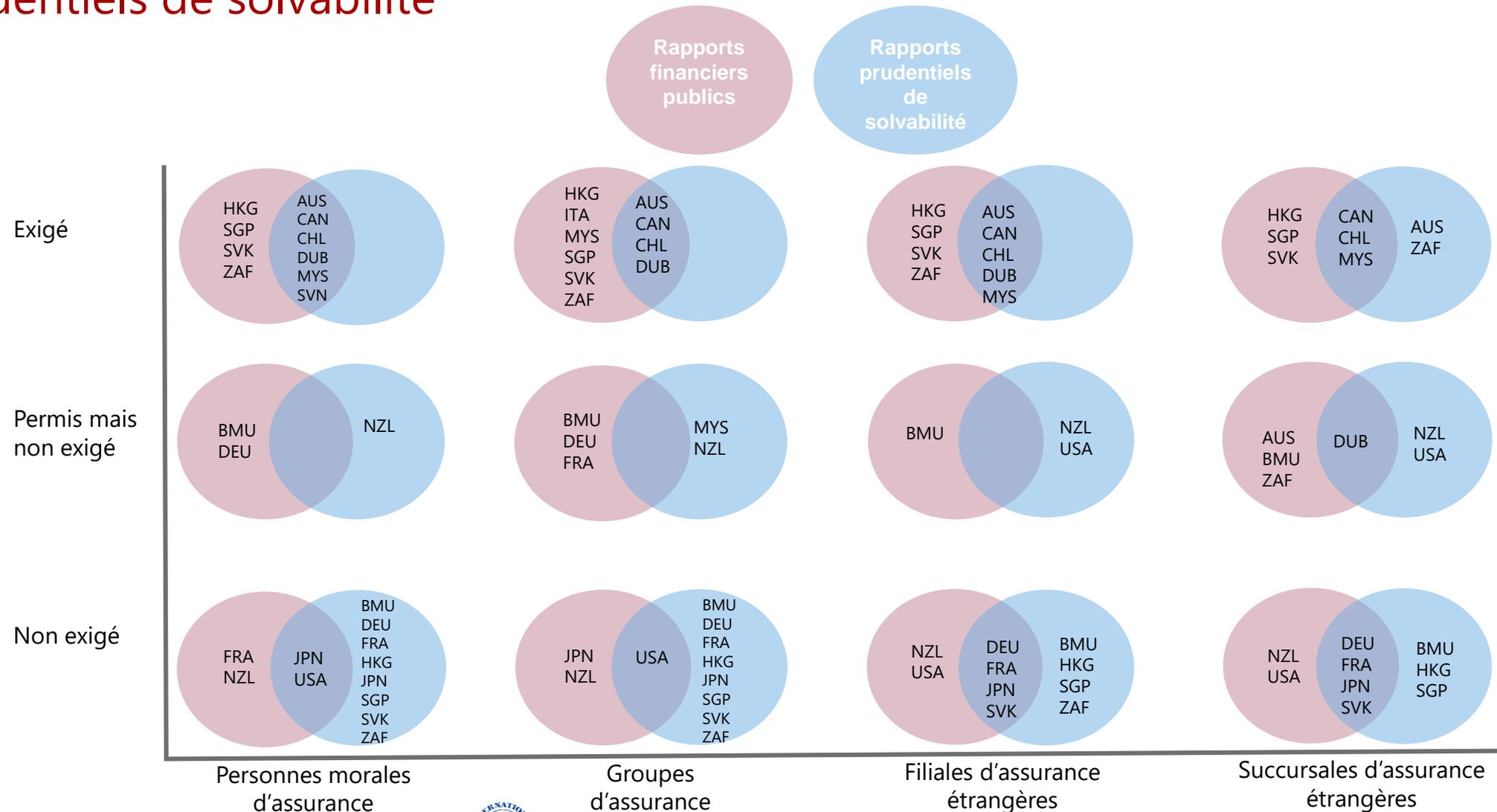
- Contexte du document commun entre le FSI et le FMI
- **Différentes approches réglementaires existantes**
 - **Interaction entre les normes comptables et les normes réglementaires d'évaluation**
- Utilisation d'IFRS 17 à des fins prudentielles
- Impact potentiel d'IFRS 17 sur les contrôleurs et le secteur
 - Défis de mise en œuvre

Question de sondage 1

Dans votre juridiction, laquelle des propositions suivantes décrit le mieux les exigences réglementaires sur la façon dont les assureurs doivent préparer des rapports de solvabilité réglementaires ?

- Les assureurs sont tenus d'utiliser les normes comptables
- Les assureurs ne sont pas tenus d'utiliser les normes comptables
- Les assureurs peuvent (mais ne sont pas tenus) d'utiliser les normes comptables
- Aucune de ces réponses

L'applicabilité d'IFRS pour les rapports financiers publics et les rapports prudentiels de solvabilité



Principales différences entre les normes comptables et les normes prudentielles

	Normes comptables	Normes prudentielles
Objectif principal	Fournir aux acteurs du marché des informations utiles pour leur permettre une décision éclairée	Protéger les intérêts des assurés
Axe	Performance financière	Situation réglementaire en matière de solvabilité
Acteurs principaux	Investisseurs, créanciers et autres acteurs	Assurés et contrôleurs
Déclarations principales	Compte de résultat, bilan financier	Bilan de solvabilité
Exigences typiques	Fondées sur des principes	Normatives

Objectifs des normes comptables et réglementaires

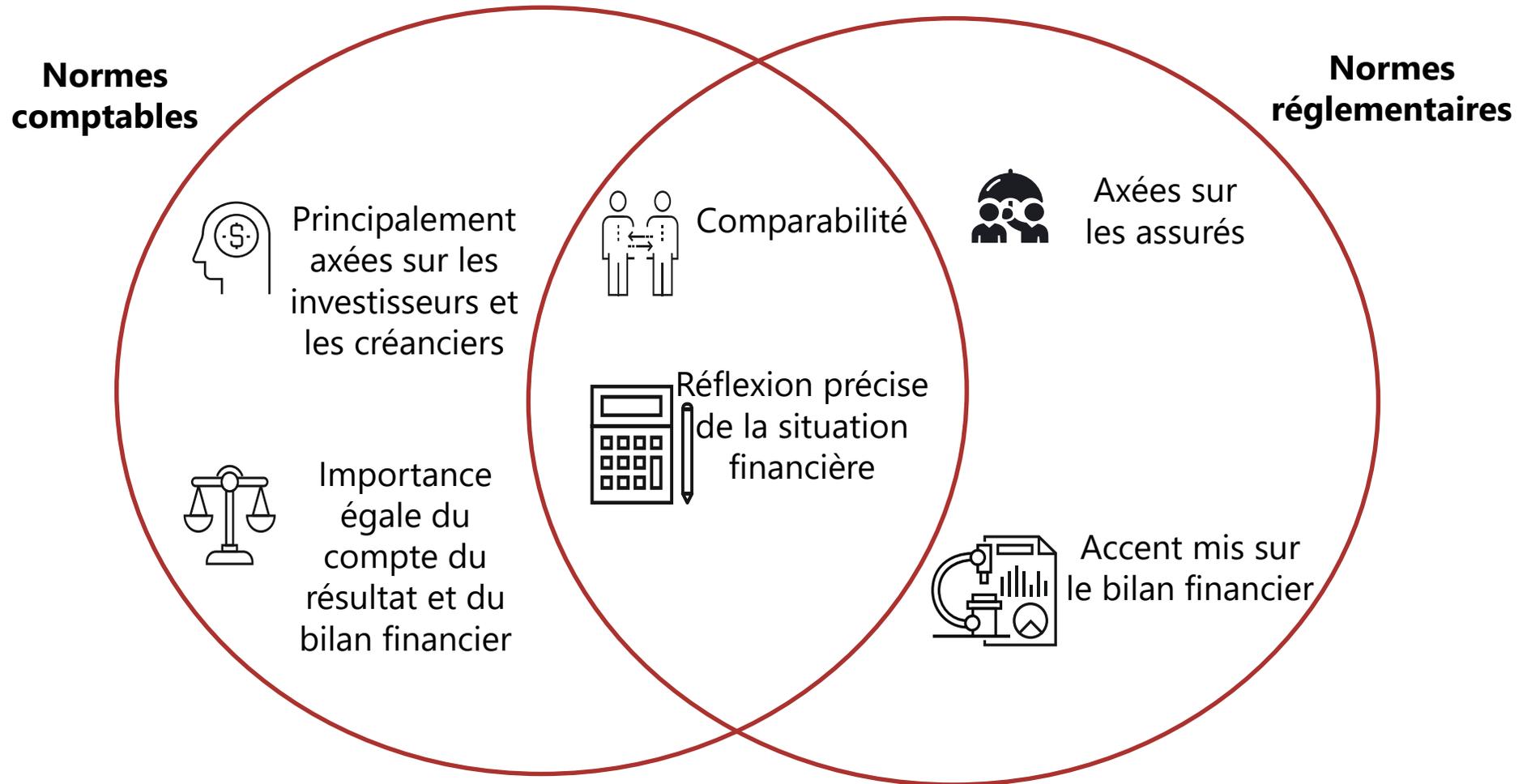
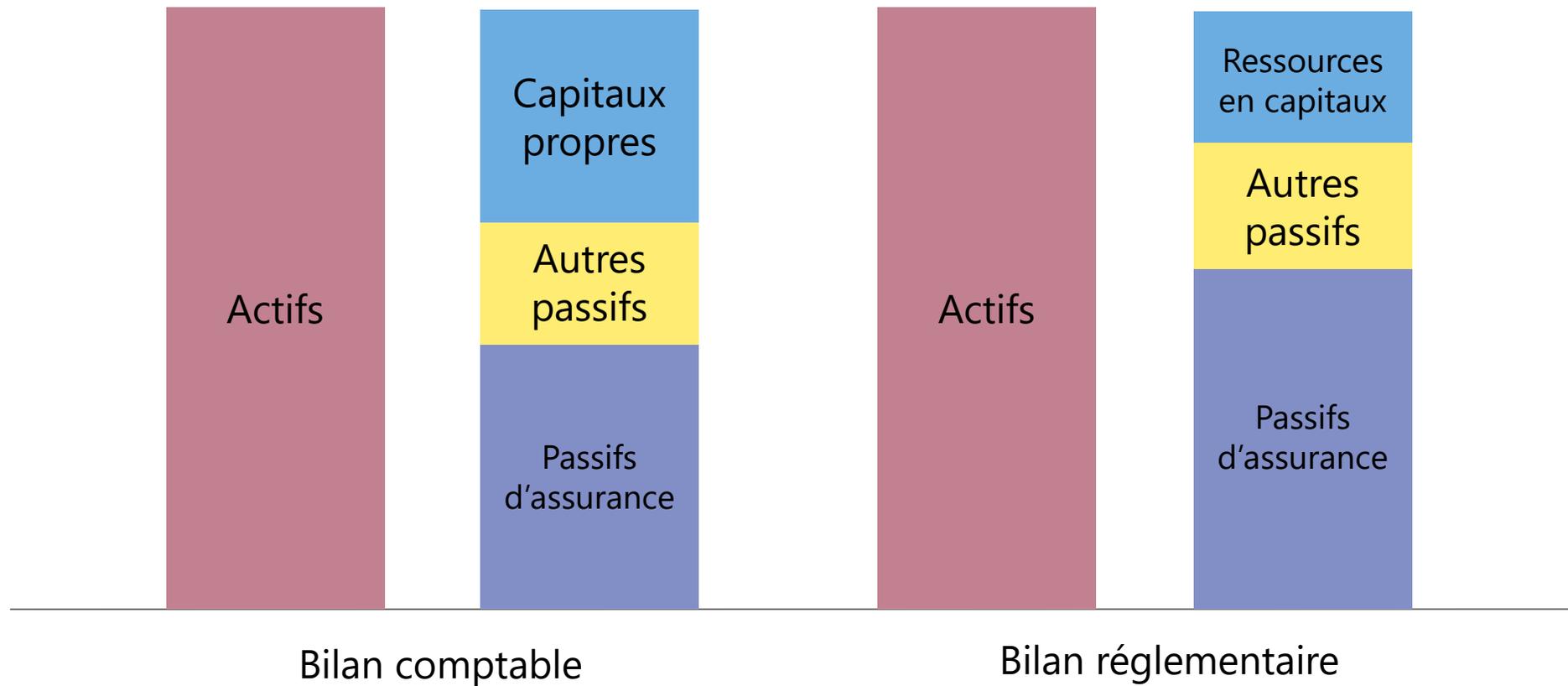


Illustration d'un bilan comptable et d'un bilan réglementaire



Des facteurs "d'insolvabilité" multiples



Autres interactions entre les normes comptables et réglementaires

**Moteur de
l'orientation
stratégique des
assureurs**

**Cohérence entre
les composants
de solvabilité**

**Continuité
d'exploitation
VS cessation
d'activité**

Ordre du jour

- Contexte du document commun entre le FSI et le FMI
- Différentes approches réglementaires existantes
 - Interaction entre les normes comptables et les normes réglementaires d'évaluation
- **Utilisation d'IFRS 17 à des fins prudentielles**
- Impact potentiel d'IFRS 17 sur les contrôleurs et le secteur
 - Défis de mise en œuvre

Question de sondage 2

Pensez-vous que la norme IFRS 17 est adaptée pour évaluer la solvabilité réglementaire des assureurs ?

- Oui
- Non

Peu de pays sondés prévoient d'utiliser IFRS 17 pour la solvabilité réglementaire

- Les raisons pour utiliser IFRS 17 sont d'éviter les signaux financiers multiples, de bénéficier de contrôles d'audit et de réduire les coûts pour les assureurs
- Certains prévoient d'utiliser IFRS 17 comme point de départ et de la modifier à des fins de solvabilité réglementaire
- Deux grands principes lors de la révision des cadres d'adéquation des fonds propres en raison d'IFRS 17
 - Fournir les bonnes incitations aux assureurs pour qu'ils gèrent correctement les risques
 - Obtenir des résultats prudentiels appropriés concernant la protection des assurés
- Exemples de modifications possibles des exigences réglementaires de solvabilité :
 - Exigences de fonds propres : révision des facteurs de risque appliqués aux provisions techniques
 - Ressources en capital : ajustement du calcul des bénéfices non distribués

Raisons de ne pas envisager d'adopter IFRS17 pour la solvabilité réglementaire

Comparabilité

- IFRS 17 se base sur des principes
- Préférence pour des exigences réglementaires plus normatives

Stabilité

- Préférence de ne pas exiger d'hypothèses d'évaluation actualisées

Objectifs divergents

- IFRS 17 est considérée comme étant axée sur la mesure des bénéfices
- L'objectif prudentiel est de préserver les intérêts des assurés dans un large éventail de scénarios possibles

Coût

- Les coûts de mise en œuvre importants l'emportent sur les avantages marginaux perçus

Materialité

- Peu d'assureurs locaux sont soumis à l'IFRS

Ordre du jour

- Contexte du document commun entre le FSI et le FMI
- Différentes approches réglementaires existantes
 - Interaction entre les normes comptables et les normes réglementaires d'évaluation
- Utilisation d'IFRS 17 à des fins prudentielles
- **Impact potentiel d'IFRS 17 sur les contrôleurs et le secteur**
 - **Défis de mise en œuvre**

Les contrôleurs sondés sont généralement d'accord pour dire que la norme IFRS 17 est positive pour la stabilité financière

Une évaluation plus facile des performances

Des tendances de rentabilité plus transparentes

Une mesure actualisée

La fin des prises de bénéfices immédiats

Des informations financières comparables

Autres implications potentielles d'IFRS 17 en matière de contrôle

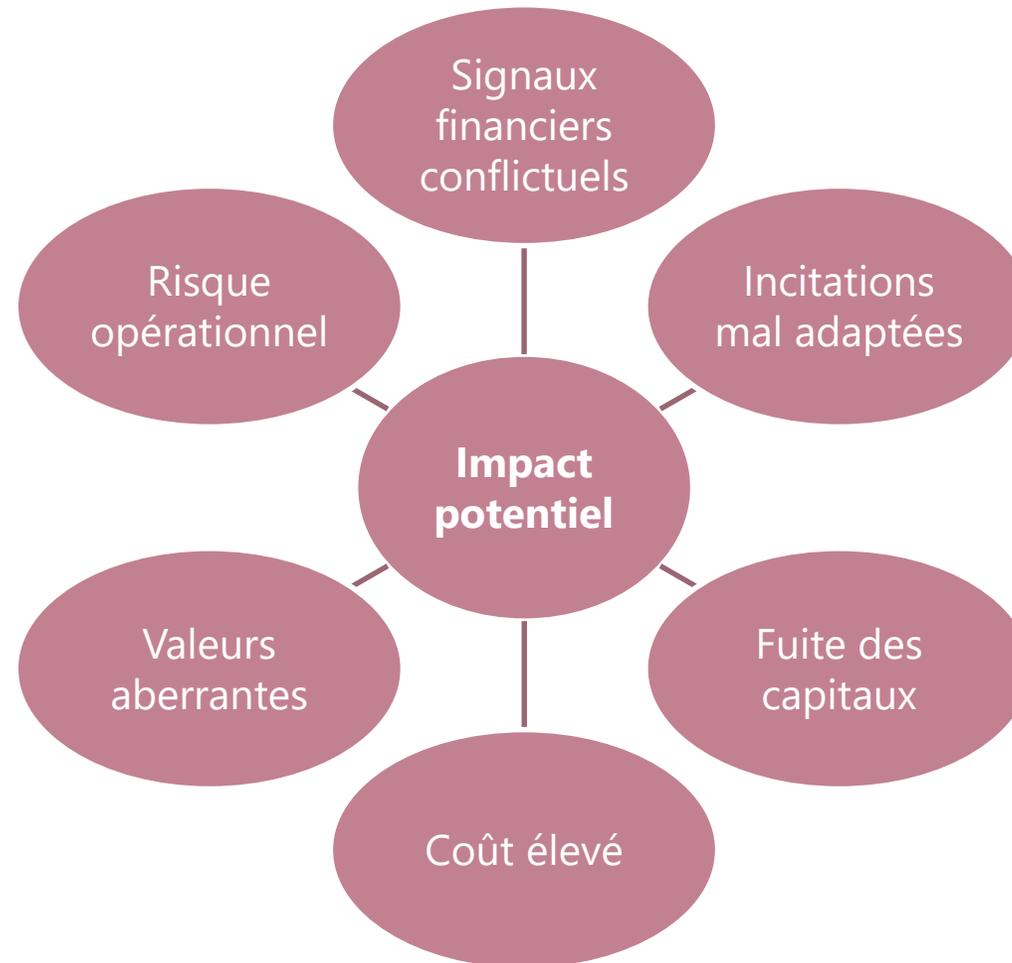
- Impact sur les assurés (une grande variété de points de vue des contrôleurs suite à notre enquête) : de l'absence d'impact à l'augmentation des primes et au retrait de certains produits
- Révision des rapports de contrôle : nouvelles mesures de performance et de rentabilité
- Révision de l'approche réglementaire (proportionnalité) : par exemple, application plus large de la Premium Allocation Approach (PAA) en tant que mise en œuvre simplifiée d'IFRS 17

Question de sondage 3

Dans les juridictions IFRS où l'évaluation réglementaire de la solvabilité n'est pas basée sur les normes comptables, les contrôleurs d'assurances ne doivent pas se soucier d'IFRS 17. Êtes-vous d'accord ?

- Oui
- Non

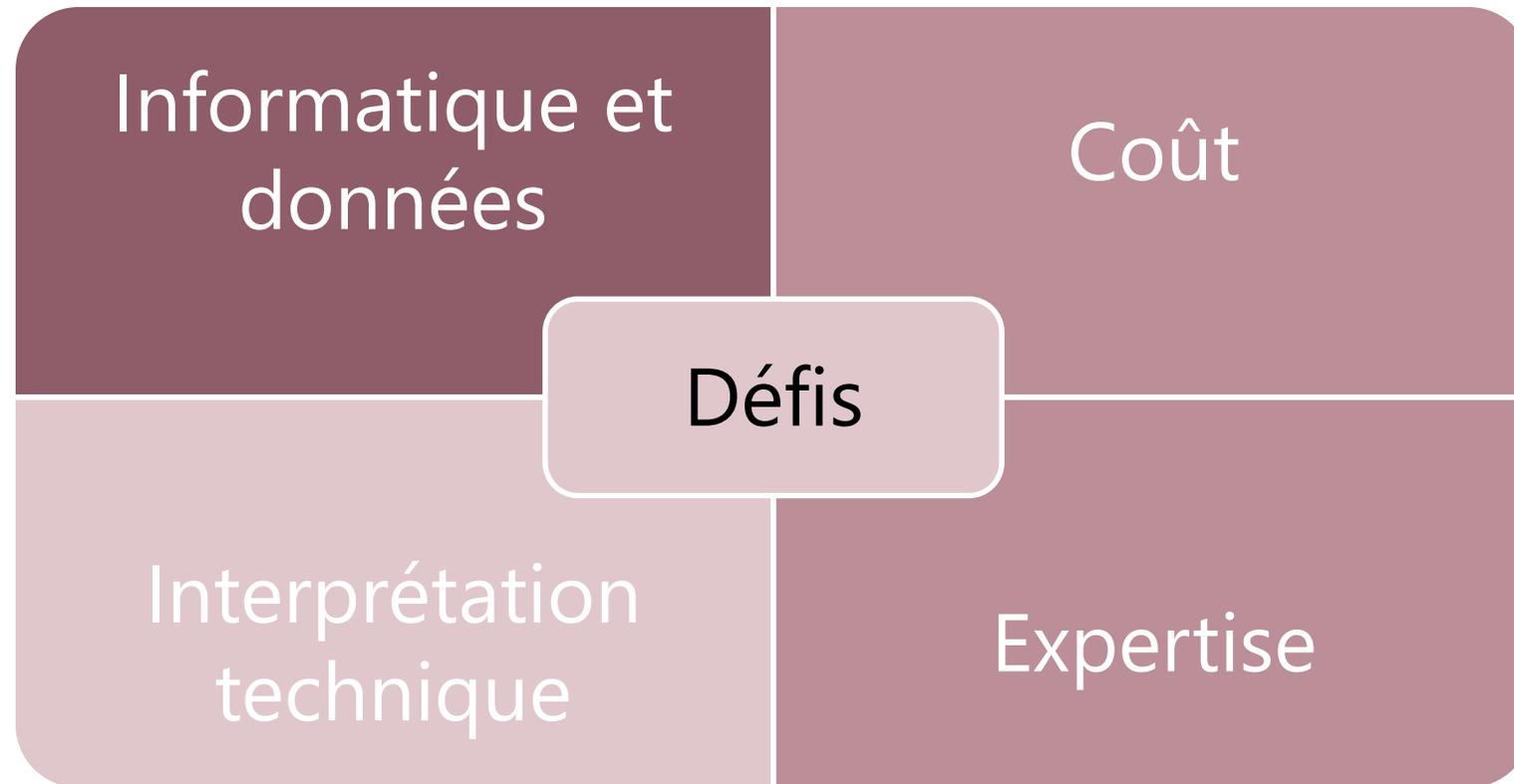
Impact potentiel sur les assureurs (même si la norme IFRS 17 n'est pas utilisée à des fins réglementaires)



Autres impacts potentiels d'IFRS 17 sur les assureurs

- **Peu** de contrôleurs ont réalisé des études d'impact (indépendamment de l'approche réglementaire)
- Les études d'impact ont montré une **grande variété de résultats** : valeurs similaires des contrats d'assurance, plus faibles, plus élevées (impact moindre sur les assureurs non-vie)
- Les assureurs ne devront pas modifier radicalement leur **stratégie commerciale**
- Impact positif sur la durabilité du **modèle commercial des assureurs** à long terme : abandon des produits économiquement non rentables qui reposaient sur la reconnaissance des bénéfices au départ
- Les assureurs auront peut-être besoin de revoir leur stratégie de **gestion actif-passif** : émergence de bénéfices à plus long terme
- Résultats potentiellement meilleurs en matière de **comportement sur le marché** : incitation à servir la politique plus longtemps à mesure que les bénéfices apparaissent plus progressivement
- Contribuer positivement à l'amélioration des cadres de **gestion des risques d'entreprise** des assureurs : renforcement de la fonction actuarielle et des contrôles de gouvernance des données

Défis de mise en œuvre



Les contrôleurs peuvent aider à faire face à certains de ces défis

Remarques de conclusion

- IFRS 17 devrait apporter des **avantages positifs** sur le long terme au secteur de l'assurance ainsi qu'à la stabilité financière, malgré des difficultés de mise en œuvre importantes
- **Plus de travaux** devront être réalisés pour comprendre pleinement l'impact potentiel d'IFRS 17, indépendamment de l'approche réglementaire. Une **étude d'impact** devrait démarrer au début de l'année prochaine
- Il existe des raisons valables pour les **différentes approches réglementaires existantes**
- Les juridictions qui n'ont pas actuellement l'intention de mettre en œuvre IFRS 17 à des fins de solvabilité réglementaire devraient **reconsidérer** leur décision après avoir acquis de l'expérience avec IFRS 17
- Une plus grande spécification est nécessaire pour les techniques et les données d'IFRS 17 à des fins de solvabilité réglementaire, grâce à une **coordination mondiale** afin d'éviter les versions locales d'IFRS 17
- Tous les contrôleurs devraient **échanger avec le secteur des assurances** au sujet d'IFRS 17, qu'ils aient ou non l'intention de l'utiliser comme base pour l'évaluation de la solvabilité
- Les contrôleurs doivent organiser ou préconiser des **études d'impact quantitatives** au plus tard cette année



Union arabe des contrôleurs d'assurance

Commission de préparation réglementaire à l'IFRS17

Janv. 2021



Ordre du jour

- AUIS
- Préparation à l'IFRS17
- Le statut actuel
- Le plan de la commission
- Résultats
- Prochaine étape

L'AUIS est une unité régionale composée de (15) contrôleurs d'assurance du monde arabe



EAU (IA)



Égypte (FRA)



Qatar (QCB)



Arabie
Saoudite (SAMA)



Maroc (ACAPS)



Palestine (PCMA)



Jordanie (MITS)



Syrie (SISC)



Soudan (MOF)



Tunisie (CGA)



Oman (CMA)



Bahreïn (CBB)



Libye (LIS)



Liban (IC)



Yemen

Objectifs de l'AUIS

Améliorer et développer les
réglementations

Partager les connaissances et
l'expérience

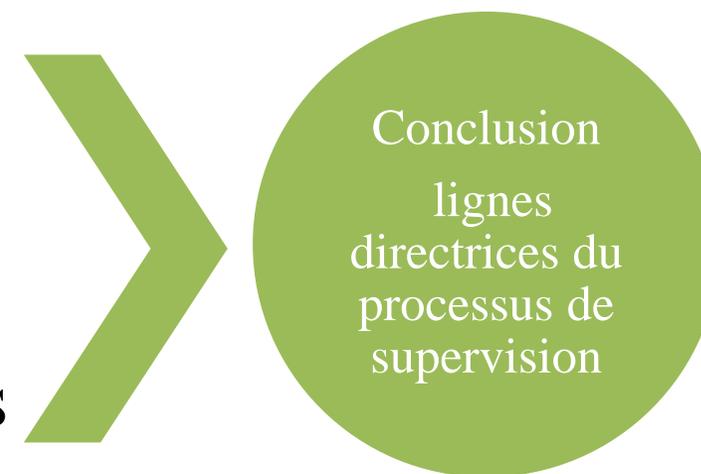
Fournir une assistance technique aux
marchés d'assurances arabes

Renforcer le concept de responsabilité
sociale et de transparence

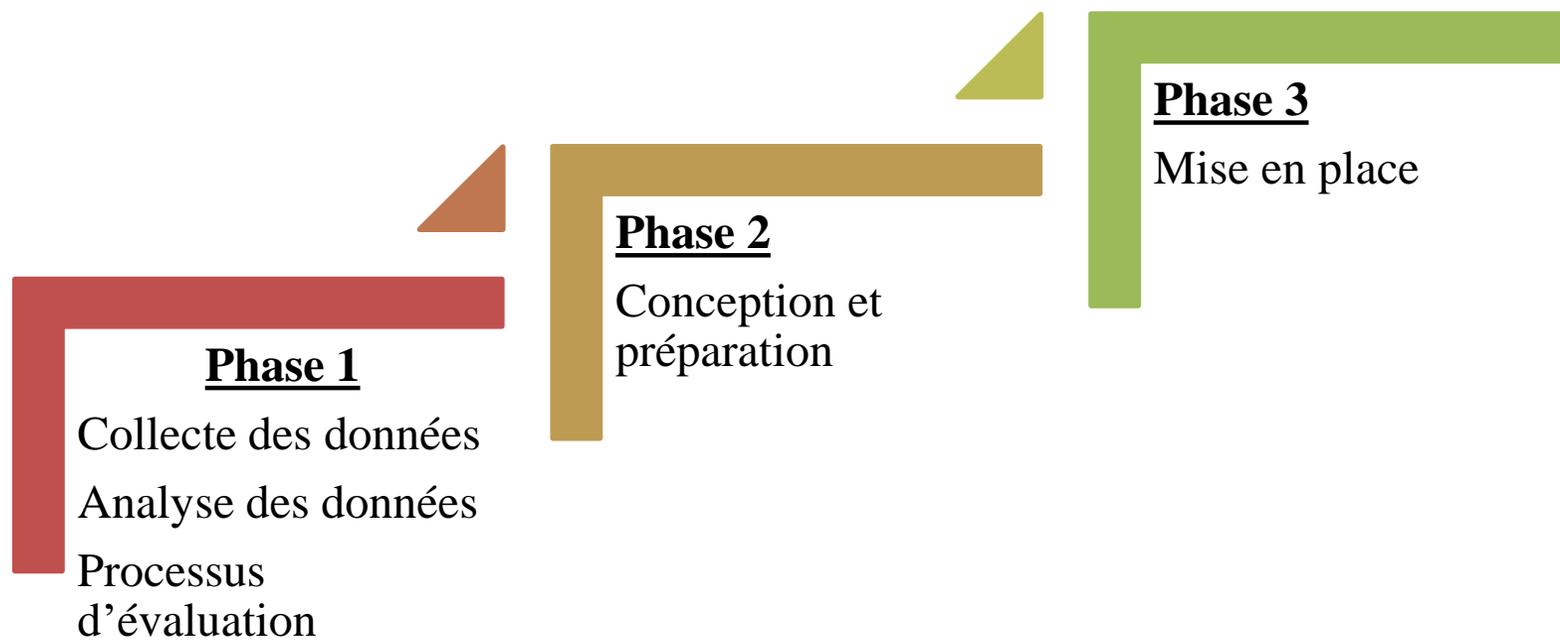
Initiative de l'AUIS



Étude
Mise en place de la
préparation
réglementaire à
l'IFRS17
des membres de l'AUIS



IFRS17 – Préparation réglementaire





Évaluation des écarts 2020

Conception 2021

Mise en place parallèle 2022

Démarrage



Le plan de la commission

Phase 1

Collecte des données
(questionnaire)

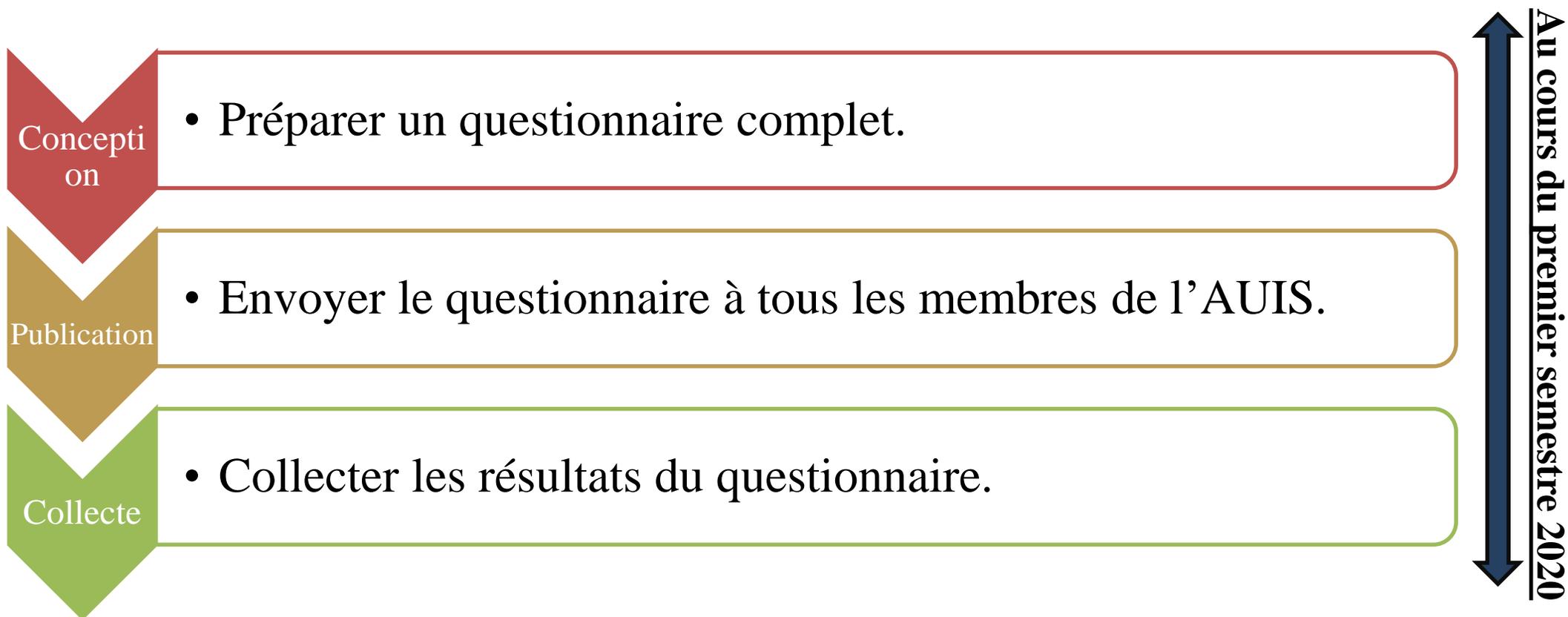
Phase 2

Analyse des données
et évaluation

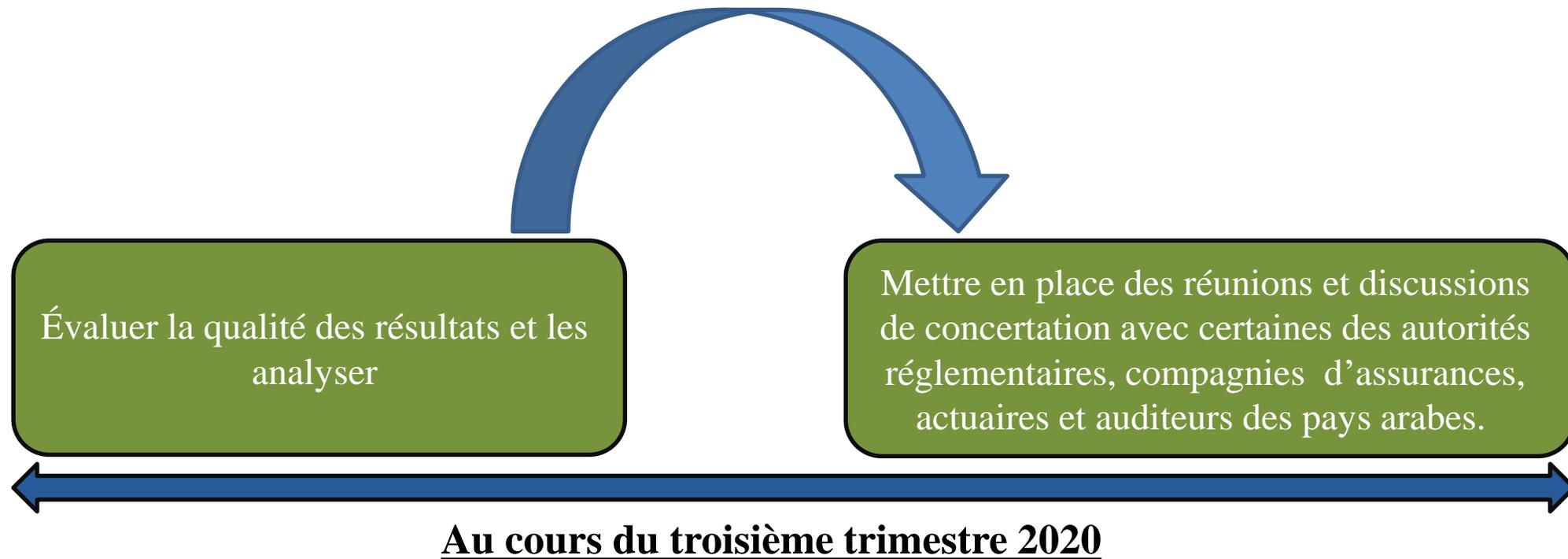
Phase 3

Conclusions et
recommandations

Le programme de la commission / Première phase



Le programme de la commission / Deuxième phase



Le programme de la commission / Troisième phase



Préparer un rapport complet des exigences réglementaires

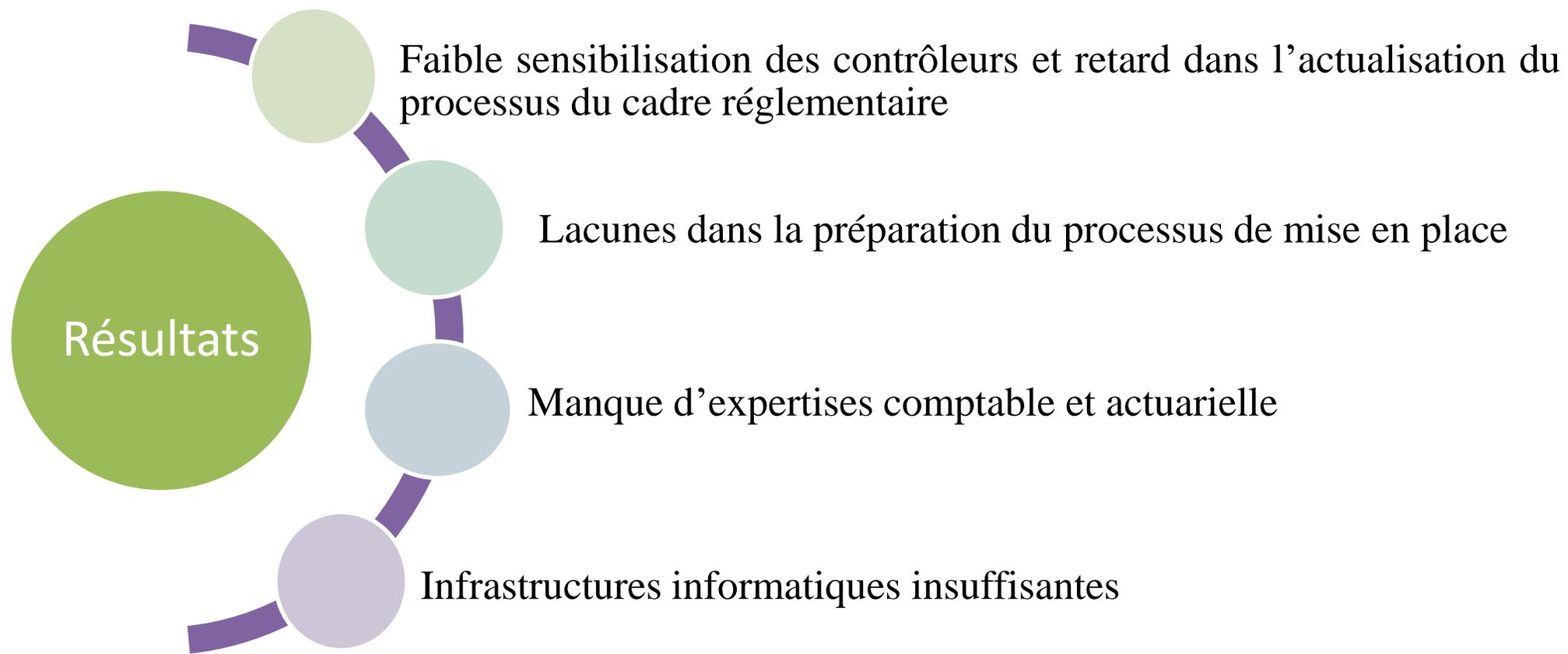


Organiser un séminaire avec les autorités réglementaires.



Étudier la possibilité d'adopter des formulaires d'états et de transparence financiers communs , ainsi que des formulaires de rapports contrôle communs.

Au cours du deuxième trimestre 2021



Quelle est la prochaine étape ?

Une nouvelle
conférence pour
traiter des
orientations

Grandes lignes du
manuel et des
rapports de
contrôle
réglementaires.

Vers la mise en œuvre d'IFRS 17

Initiatives de contrôles et observations sur l'état des préparations

Chew Hwee Yin
Lim Kuan Hong

28 janvier 2021



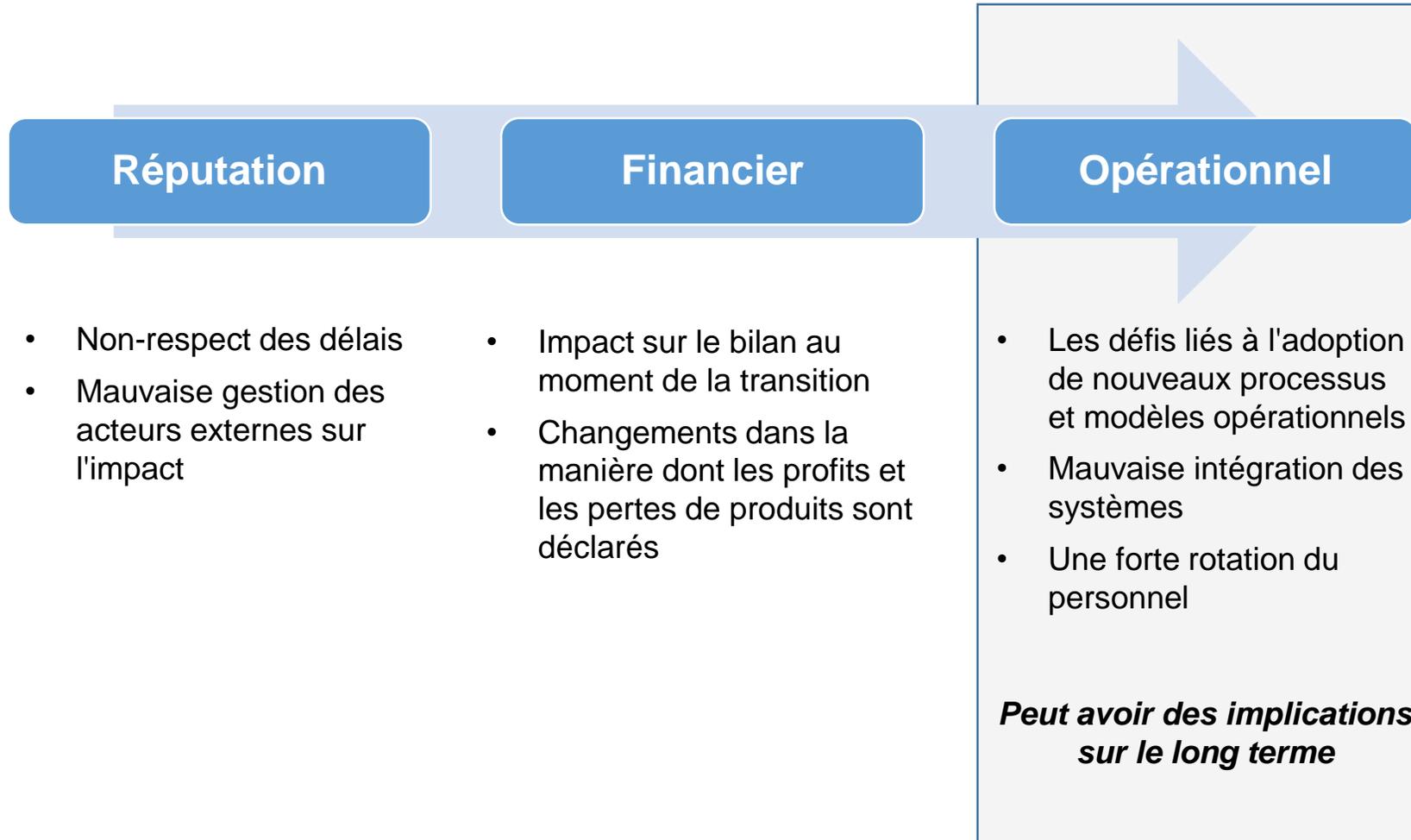
Ordre du jour

1. Les risques principaux et les préoccupations de contrôle
2. Les initiatives de contrôle prises jusqu'à aujourd'hui
3. Observations sur l'état général de préparation



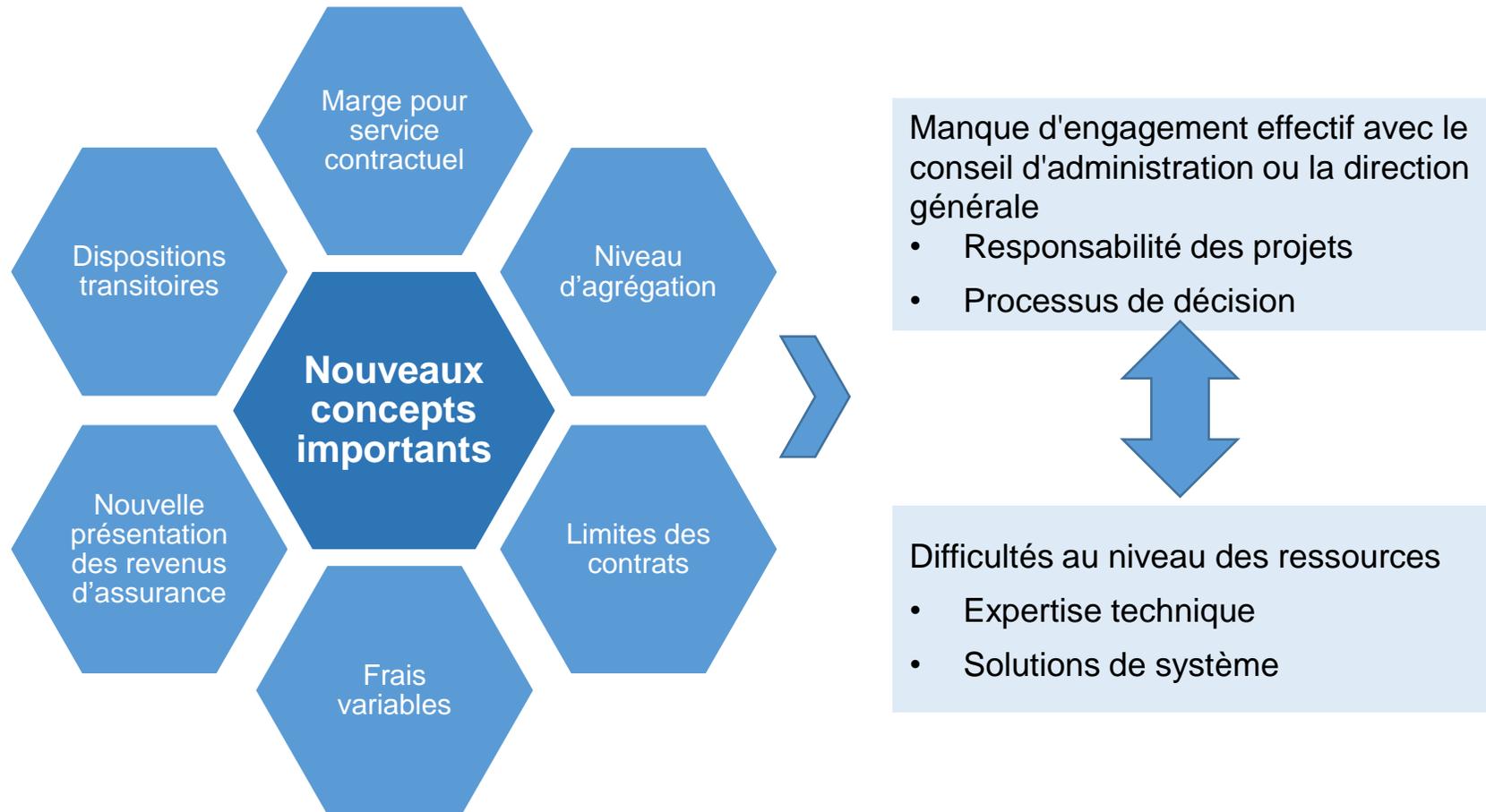
Comprendre les risques principaux permet d'éclairer les engagements de contrôle

A quels risques de mise en œuvre les entreprises font-elles face ?



La complexité de la norme augmente les risques

Les complexités techniques peuvent rendre plus difficiles les engagements avec les décideurs principaux au sein de l'entreprise



Divers outils de contrôle ont été utilisés jusqu'à présent



Mode d'engagement

Lettres de contrôle
Visites sur place
Enquêtes annuelles
Rapports réguliers des entreprises sur leurs progrès

Observations sur l'état général des préparations

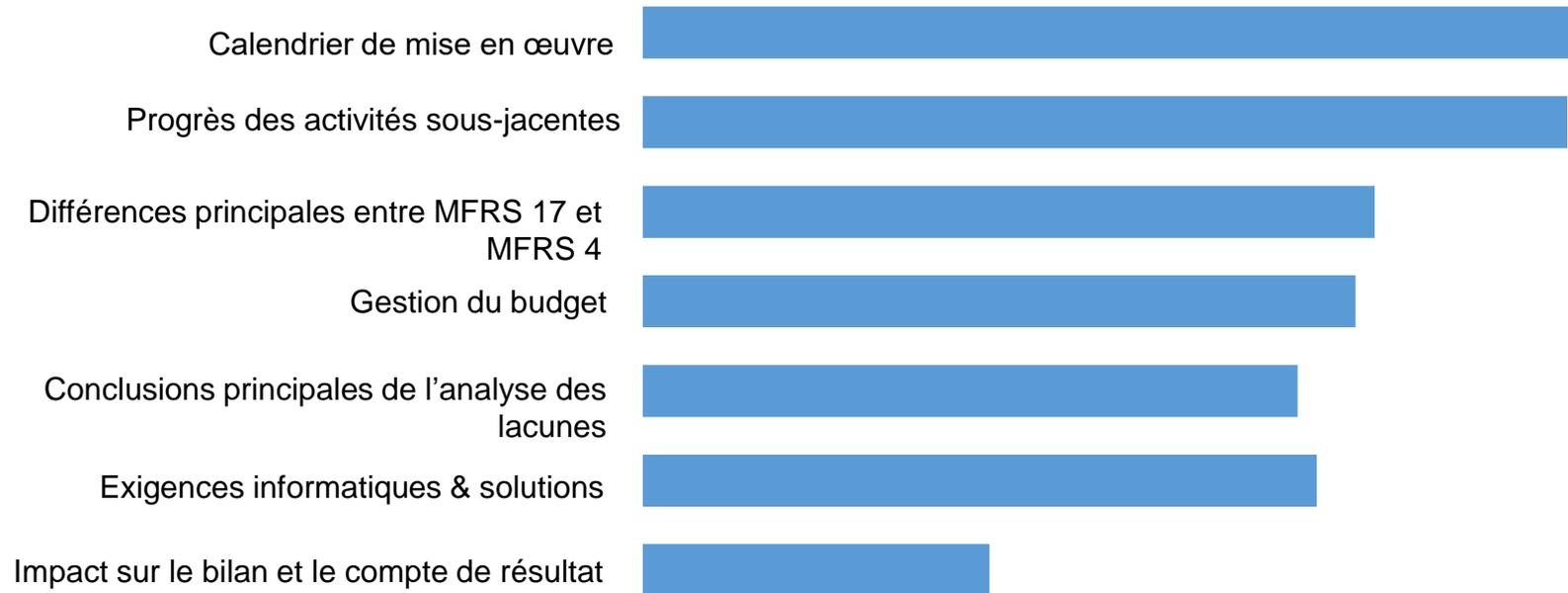
- Engagement avec le CA
- Principaux défis de mise en œuvre
- Mise en œuvre du système
- Roulement du personnel



Engagement avec le CA

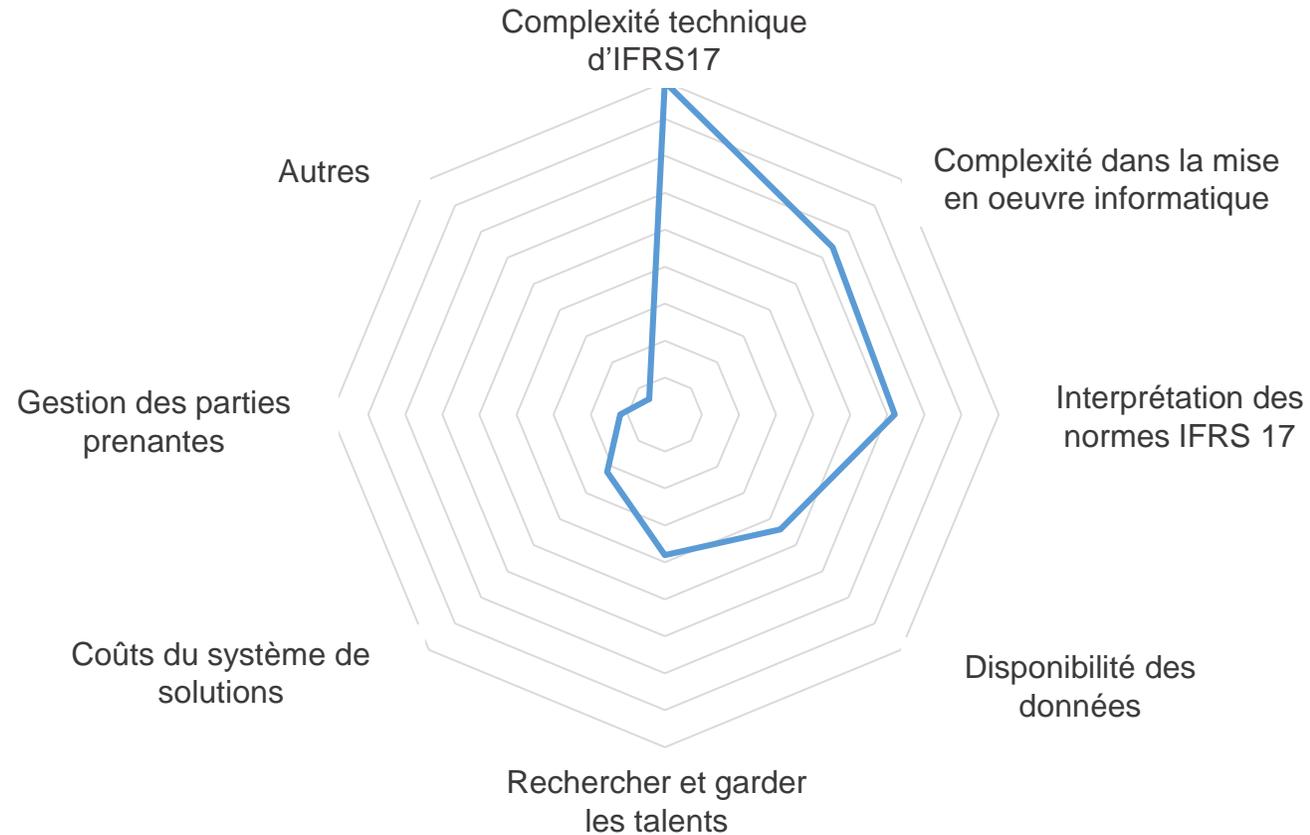
La supervision du Conseil d'Administration est importante pour maintenir l'élan de la mise en œuvre d'IFRS 17 et préserver la responsabilité dans les processus de prise de décision

La majorité des CA sont informés trimestriellement sur les sujets suivants :



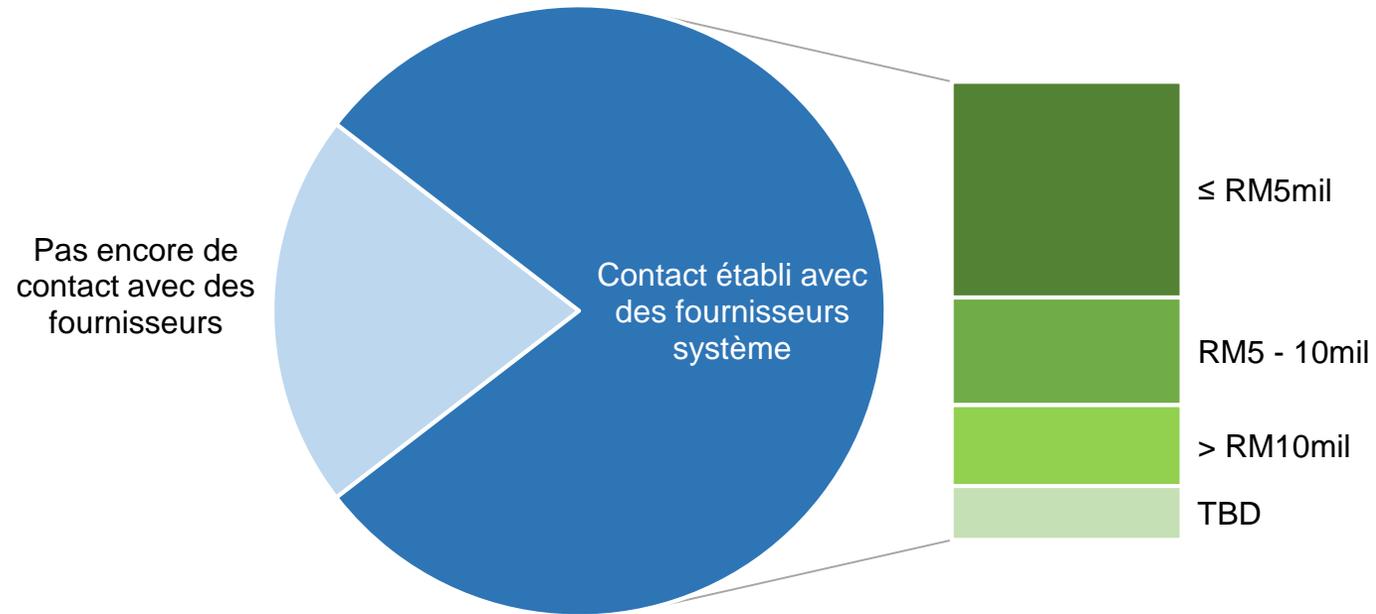
Défis principaux de mise en oeuvre

Différents défis à différents moments de la mise en oeuvre



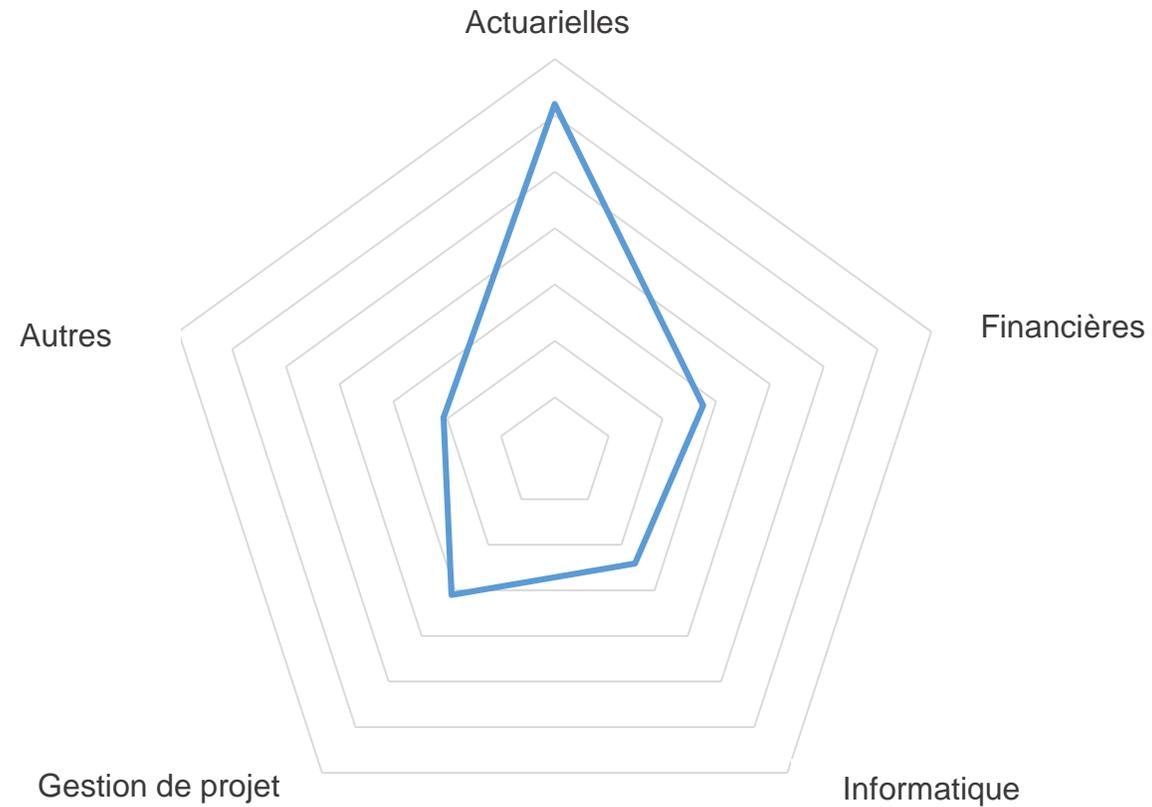
Mise en oeuvre du système

Un contact rapide avec les fournisseurs est essentiel pour gérer la mise en œuvre du système



Le roulement des ressources IFRS 17 d'une entreprise

Certaines ressources sont rares et très demandées



Quelle suite maintenant ?

- Les modes de contrôle actuels seront maintenus.
- Les préoccupations observées dans le cadre du contrôle seront signalées aux entités.
- Bien que le calendrier de mise en œuvre ait été prolongé, d'autres variables pourraient affecter les progrès de la mise en œuvre, par exemple la pandémie de Covid-19.
- Les entreprises seront engagées dans la gestion de ces risques.



MERCI



Q&A

Merci.

Follow us on Twitter @a2ii_org, YouTube and LinkedIn

Implementation Partner:



Supported by:



Hosted by:

